noms de princes, les uns contemporains des temps vêdiques, et par là j'entends les époques où ont été composés les hymnes du Rĭgvêda, les autres postérieurs à ces temps, mais antérieurs à la prédominance du Buddhisme, vers le vie siècle avant J. C.

Sans doute, si l'on ne possédait sur les rois qui figurent dans ces généalogies autre chose que ces généalogies mêmes, la difficulté de les critiquer, et à plus forte raison d'en faire usage, en diminuerait de beaucoup l'intérêt. Il faudrait bien renoncer à savoir quelque chose de ceux qui n'auraient laissé dans la mémoire des hommes que le seul bruit de leur nom. Mais quand ce nom a eu un écho, c'est-à-dire quand un roi qui paraît dans une généalogie, est cité par un texte ancien; quand on le voit précédé du même père et suivi du même fils que ceux que la généalogie lui assigne, ce nom prend du corps en quelque sorte, et il y a une grande vraisemblance qu'il représente quelque chose de plus qu'un vain son. La critique, je le sais, conserve toujours ses droits sur le témoignage du texte lui-même; mais il n'en reste pas moins vrai que si un nom royal placé dans une généalogie à une époque ancienne se retrouve dans des textes réputés anciens, cette coïncidence donne à ce nom une valeur qu'il n'aurait pas eue, s'il n'eût été connu que par des listes généalogiques. Il faut ici, comme dans la plupart des questions relatives aux antiquités indiennes, répéter ce que nous avons déjà dit plus d'une fois, qu'on ne peut condamner un témoignage isolé, avant de l'avoir rapproché de ceux avec lesquels il peut avoir quelque relation. Cette réserve n'est pas inutile à rappeler à quelques critiques étrangers aux études indiennes, qui avec un empressement honorable pour ces études, demandent que des recherches qui ont à peine cinquante années de date, leur donnent immédiatement une connaissance complète de la religion, de l'histoire,